

# Autour du Rey

Journal Municipal - n°51 – Janvier 2022

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Ensemble, nous abordons 2022 avec envie et énergie après avoir passé de nombreux mois dans un contexte si particulier.

Permettez-moi de vous présenter en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Une année que nous souhaitons emplie de dynamisme et d'enthousiasme.

Nous avons bien sûr une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés ou qui sont victimes de la maladie.

Ce premier journal communal de l'année est l'occasion de faire un point tous ensemble sur la vie de notre commune et ce que nous avons vécu pendant ces douze derniers mois.

L'équipe municipale et moi-même avons œuvré pour votre bien-être et le budget de la commune nous a permis de concrétiser des projets, certains ont vu le jour et les autres avancent.

Nos efforts ont principalement porté sur la construction d'une salle de garderie à l'école du Pont que nous souhaitions depuis longtemps. Nos élèves manquaient, en effet, d'un lieu fonctionnel qui puisse les accueillir dans un endroit à la fois aux normes actuelles en matière de sécurité mais également en prenant en compte les préoccupations des enseignants et des familles.

D'autres projets sont passés du papier au concret, notamment l'aménagement d'un terrain de pétanque au pont vieux qui par sa fréquentation montre son utilité. Bien évidemment, les programmes d'aménagement de voirie ont été réalisés.

Pour 2022, les deux appartements à l'étage de la mairie seront réalisés. La construction de la maison de retraite devrait débuter en septembre.

Les conditions atmosphériques particulières ont entraîné des inondations importantes pour certaines communes de la vallée. Comme vous avez pu le constater, l'étude hydraulique et les travaux réalisés lors de l'aménagement du centre bourg ont permis d'améliorer significativement les effets de ruissellement en cœur de village. Cependant, des désordres ont pu être constatés sur les hameaux (pont du Bourdiala et route du Serbiassa). Ces dégradations nous imposent la réfection du pont du Bourdiala et un aménagement conséquent sur le chemin du Serbiassa pour pérenniser son accès.

En dépit des mesures sanitaires qui ont conduit à l'annulation de bon nombre de manifestations, certains événements ont pu être organisés et ont contribué au rayonnement de notre village.

Nous soutenons également les initiatives des associations, qui sont très actives sur la commune.

Si notre mission va de l'avant, nous le devons à un vrai travail d'équipe.

Alors, je remercie l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'action toujours dans l'échange et dans l'efficacité.

Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Cette année a donc été marquée par des difficultés, mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments. Dans notre société où l'individualisme se développe, nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien-être de notre commune.

Beaucoup d'acteurs ont contribué à cette mobilisation générale dans les pires moments et je voudrais les remercier tout particulièrement : les services de l'état, la communauté des communes, les pompiers, les gendarmes, le corps enseignant. Je souhaite également remercier tous les bénévoles qui ont spontanément proposé leurs services. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Bonne année 2022

Patrick Labernadie

# RECENSEMENT



**Le recensement est un acte civique obligatoire (Loi 51 711 du 7 juin 1951) qui concerne tout le monde et qui profite à tous.**

**Il est essentiel que chacun y participe.**

Le recensement se déroulera du jeudi 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022.

3 agents recenseurs ont été recrutés par la mairie :

*Ségoène Cexus et Nathalie Audoire pour le village*

*Isabelle Vieil pour les hameaux.*

## ***A quoi ça sert ?***

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement ...

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

## ***Comment ça marche ?***

Les agents recenseurs recrutés par la commune passeront chez chacun d'entre vous. L'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figure leurs identifiants de connexion au site.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. A un moment convenu avec vous l'agent recenseur viendra les récupérer.

**Les personnes qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous à la mairie avec les agents recenseurs. Ils vous accompagneront dans cette démarche.**

**Important : Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites ou ne donnez pas suite aux appels téléphoniques qui vous réclameraient de l'argent.**

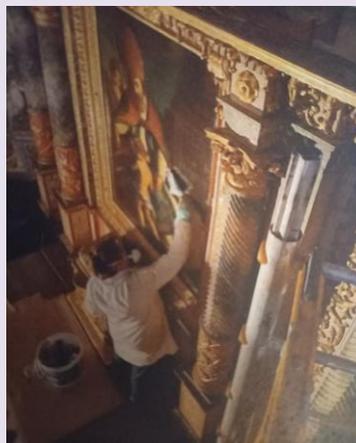
# VANDALISME

Le 17 septembre 2021, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir que l'église avait fait l'objet de dégradations. En effet, un extincteur avait été vidé à l'intérieur de l'église. L'ensemble du mobilier et les sols ont été recouverts de poudre, une substance collante et toxique.



Comme vous le savez, cette église contient de nombreux éléments mobiliers protégés au titre des monuments historiques (l'orgue, la chaire à prêcher et son escalier, le retable et l'autel, etc...). Il a donc été nécessaire de faire intervenir un restaurateur qualifié afin que le nettoyage n'entraîne pas de dégradations irréversibles.

Pour le reste (nettoyage des bancs, des sols ...), nous avons fait intervenir la société Ossau Nettoyage d'Arudy.



L'irresponsabilité de cet acte absurde a coûté à la communauté 11.208€.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie d'Arudy.

De ce fait l'église restera fermée la journée jusqu'à nouvel ordre.

# TRAVAUX

## Bilan travaux 2021

Travaux de soutènement des chemins du Serbiassa et du Bourdiala  
Béton chemin Lartigau  
Béton chemin Manestré



Enrobé parking derrière mairie  
Enrobé parking derrière école primaire et canalisation de l'eau  
Elagage chemin Durieux  
Salle de garderie



## Travaux prévus en 2022

- Eglise : réfection de la toiture du porche nord, réfection partie nord de la toiture, remplacement d'une ferme au-dessus du chœur, renforcement de chevrons dégradés, réfection du plafond de la sacristie.
- Aménagement de deux appartements au-dessus de la mairie.

# DE L'EAU , DE L'EAU ET ENCORE DE L'EAU !!!

Le **jeudi 9 décembre**, le plan ORSEC était déclenché par la préfecture.

En effet, les abondantes précipitations qui se sont abattues sur le département accumulées à la fonte des neiges ont fait gonfler le gave et les ruisseaux au point de les faire déborder.

Ces débordements ont entraîné des dégâts, et notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.



Le **dimanche 9 janvier**, nouvel épisode pluvieux.

Entre 21h07 et 23h25, la préfecture lance un bulletin vigilance météo ROUGE et décide de supprimer les transports scolaires. L'éducation nationale confirme la fermeture des classes. De même, nous recevons régulièrement les bulletins d'information délivrés par la SDEM concernant le débit au barrage de Castet dans le cadre de leurs consignes de vigilance. Infos relayées par la CCVO L'info a été mise en ligne sur le site de la commune, les riverains du gave ont été informés par SMS. Les enseignants ont prévenu chaque famille de la fermeture des classes. Cette info a également été relayée par les parents sur le compte Facebook APE.

Pour ces deux épisodes, les employés communaux ont distribué à tous les riverains du gave un avis « pluie inondation – vigilance crue » et le Plan Communal de Sauvegarde a été appliqué.

**IMPORTANT : Tous les riverains du gave sont priés de se faire connaître à la mairie en donnant leur adresse mail et leur numéro de téléphone dans le cadre du PCS.**

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile a confirmé le rôle essentiel du Maire en matière de sécurité civile, en mettant à sa disposition de nouveaux moyens d'action pour lui permettre de gérer au mieux les crises auxquelles il pourrait être confronté.

Il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). La loi a rendu le PCS obligatoire pour les communes comprises dans le champ d'application d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé. La commune dispose d'un PPRI approuvé le 19/04/2004.

Le PCS est un support pour l'exercice des pouvoirs de police du Maire en cas d'évènement de sécurité civile. Sa vocation est d'organiser les obligations des communes en matière d'information préventive et de gestion d'un sinistre : diffusion des recommandations de comportement, alerte des populations, soutien aux sinistrés et appui aux services de secours.

Ce document a été élaboré par la Direction des Territoires et de la Mer des Pyrénées Atlantiques – Atelier Ingénierie Haut Béarn Soule – sous la direction du Maire et en étroite collaboration avec les différents services compétents dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes.

Concernant Louvie-Juzon, trois risques majeurs ont été identifiés : L'inondation, l'accident de transports de matières dangereuses et les feux de forêt.

Nous vous présenterons dans le prochain journal les conduites à tenir face à de tels évènements.

# ECOLES

## Les effectifs

A la rentrée de septembre les effectifs sont les suivants :

Ecole maternelle : 32    Ecole primaire : 53    **Effectif général : 85 élèves**

## Les représentants des parents d'élèves

*L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu le 08 octobre 2021. Sur 125 inscrits, 79 se sont exprimés dont 15 bulletins blancs ou nuls.*

Ont été élues :

Mme **Nadège PELLAPRAT** suppléante Mme **Nathalie AUDOIRE**  
Mme **Sophie SOULÉ** suppléante Mme **Marie-Laure ARBONNA**  
Mme **Lydie ALCORTA** suppléante Mme **Christelle HIGUERES**  
Mme **Yolande SAMPEDRO** suppléante Mme **Anaïs BEDDELEEM**

## Emplois civiques

Nous avons eu l'opportunité de recruter, cette année encore, deux services civiques.

Manon exerçant à la maternelle et Lucile à la primaire

Bienvenue et bonne année scolaire à elles.

## Ecole Maternelle

Devant le succès rencontré par l'activité jardinage et à la demande de l'enseignant, la municipalité a aménagé le nouveau « jardin suspendu de Maître Jean ». Un petit jardin à hauteur de travail pour les enfants dans lequel ils ont repiqué des fraisiers en attendant le printemps où seront semés radis, poireaux, salades, betterave, oignons, tomates etc...



« A la sainte Catherine tout arbre prend racines »

Il manquait des arbres dans la cour de récréation, aussi nous avons attendu le 25 novembre pour planter deux Catalpas suivant les recommandations de l'adage.

Un peu de patience et ne doutons pas que ces arbres à larges feuilles dispenseront bientôt leur ombrage salubre pour le bien de tous.



## Ecole primaire

*La nouvelle salle de garderie opérationnelle !*

Les enfants ont pris possession de leur garderie et les premiers retours sont très positifs. La salle est trouvée lumineuse, chaleureuse et apaisante. Chaque enfant peut disposer de son espace personnel ou rejoindre un groupe suivant ses envies. Les nombreux rangements permettent de tenir livres, jeux, matériels d'activités manuelles à leur disposition.

Durant les heures de cours elle est utilisée par les professeurs pour les travaux de groupes.



## Socle numérique

L'Etat subventionne les équipements numériques visant à assurer un égal accès au service public de l'éducation. La commune prend à son compte le reste à charge.

L'école de Louvie-Juzon a postulé à cet appel à projet et a reçu une réponse favorable. Aussi début novembre les trois classes ont été équipées de matériels numériques performants :

- 3 vidéoprojecteurs interactifs
- 2 PC pour les enseignants
- 3 visualiseurs de documents
- 3 tableaux blancs
- 6 PC pour les élèves

Tous ces moyens sont mis en place pour que les enfants scolarisés à Louvie-Juzon bénéficient de la meilleure qualité d'enseignement.

# ECOLES

L'Association des Parents d'Elève (APE) a pour but d'améliorer le quotidien des enfants au sein de l'école et de veiller à leur sécurité.

Le but de l'association est également de réunir des fonds et de les redistribuer aux classes, afin de leur permettre d'effectuer des sorties, de voir des spectacles, d'acheter du matériel éducatif ou sportif.

L'APE a participé au marché de Noël organisé, par la mairie, afin de vendre des décorations de Noël, les jouets collectés auprès des parents et des crêpes. L'APE s'est occupé de gérer le goûter de Noël financé par la mairie. Pour la fin de l'année scolaire, l'APE compte organiser pour récolter de l'argent pour l'école, vente de la photo de classe, vente de muguet, mise en place d'un vide grenier. Nous souhaitons organiser une chasse aux œufs également pour pâques.

Si vous voulez rejoindre l'APE n'hésitez pas, plus on sera nombreux mieux ce sera pour l'école.

Contact : [apelj64260@gmail.com](mailto:apelj64260@gmail.com)

## ATELIER DECOUVERTE

Le 12 octobre 2021, les classes de CM1 et CM2 ont pu visiter l'université des métiers de Pau. Les enfants ont mis la main à la pâte lors d'ateliers boulangerie, pâtisserie et traiteur, ils ont notamment participé à l'élaboration de pizzas et de «rochers coco».

Très intéressés par cette activité et le travail qui en a découlé, ils partagent avec nous leurs recettes.

### LA PIZZA



#### INGREDIENTS

De la pâte  
De la sauce tomate  
Du jambon coupé en dés  
Du fromage râpé  
Des olives

#### Recette

- 1 - étale la pâte en formant un cercle
- 2 - mets la sauce tomate sur la pâte
- 3 - mets le jambon sur la sauce tomate
- 4 - mets le fromage râpé sur la sauce tomate
- 5 - mets des olives, si tu veux, sur la pizza
- 6 - mets la au four pendant 20mn à 180°

**Astuce :** ajoute de la mozzarella pour un goût plus fondant !

### LA CHOCOLATINE



#### Recette

- 1 - Dans un bol, mets l'eau, la farine et les œufs
- 2 - mélange pendant 2 mn avec un batteur
- 3 - dans un autre bol, mets de l'eau et du chocolat en morceaux
- 4 - mélange l'eau avec la pâte, malaxe avec les mains
- 5 - Coupe la pâte en bandes, mets le chocolat dans la pâte et roule
- 6 - mets les chocolatinas au four à 180° pendant 20mn

#### INGREDIENTS

Eau  
Farine  
Sucre  
2 œufs  
Levure  
Chocolat



#### INGREDIENTS

Sucre en poudre  
Poudre de coco  
Huile  
Caramel

#### LE ROCHER COCO

- 1 - Mélange l'huile, le sucre et la noix de coco râpée
- 2 - malaxe la pâte, puis ajoute du sucre en poudre

#### RECETTE

- 3 - forme des pyramides avec la pâte puis place les sur une plaque de cuisson avec du papier sulfurisé
- 4 - place les au four 20mn à 180°

**ASTUCE :** pour plus de saveur, ajoute du caramel

# ECOLES

## Coté réjouissances

Le repas de Noël s'est déroulé le 17 décembre. A contrario des autres années, les enfants de maternelle n'ont pu se joindre aux enfants de l'école du pont, et ont donc dégusté le repas dans la salle de motricité. Ces conditions particulières n'ont pas entaché leur bonne humeur ni celle de Gilberte, Sandrine, Ségolène, Lucile et Marie-Pierre.

L'après-midi le père Noël est passé comme chaque année à l'école maternelle et à l'école primaire. Il a reçu un accueil très chaleureux des enfants qui ont terminé cette journée par un goûter organisé par l'association des parents d'élèves. Un père Noël en chocolat et un livre ont été offerts par la municipalité à tous les enfants.

Seul bémol à cette après-midi de détente, l'absence de la classe de Stéphane fermée depuis la veille en raison de plusieurs cas COVID. Espérons que Noël 2022 sera moins perturbé !

**Merci à toute l'équipe pédagogique, à tous les intervenants, et bien sûr à tous les écoliers de Louvie-Juzon pour leur patience et leur pragmatisme face à une situation très perturbée en cette période de COVID où le fonctionnement et la gestion d'une école sont un « casse-tête » quotidien. Meilleurs vœux, que chacun d'entre vous puisse s'y épanouir et que nous gardions le meilleur souvenir possible de notre école.**

## ACTIVITES GARDERIE

### L'art de ne rien jeter

Malgré une année particulièrement difficile suite à la crise sanitaire, les garderies ont été assurées dans les meilleures conditions en fonction des annonces du gouvernement.

En effet, c'est grâce à une équipe dynamique et motivée que les enfants ont pu se réjouir des activités proposées et des jeux mis à leur disposition.

Cette année, nous nous sommes amusés sur le thème de la récupération en ne jetant rien car tout est matière à la création et à l'imagination de chacun.

Pour la saison hivernale, nous avons réalisé une banquise avec des pingouins en bouteilles plastique et un ours polaire en carton et coton, le tout posé sur une plaque de polystyrène.

En automne, les enfants ont fabriqué un hibou avec des rouleaux de papier toilettes, des feuilles colorées et de la ficelle pour le faire tenir sur une branche.



Au printemps, réalisation d'un semainier avec des rouleaux de carton rigide pour la fabrication de lapins. Du papier a été découpé et collé sur une planche de parquet pour y déposer les lapins, une carotte sert à définir les jours de la semaine.



Pour cet été, une grande planche de carton peinte en bleu pour imaginer la mer, avec des poissons en papier joliment décorés, deux baleines en boules de polystyrène et un bateau pirate en bouchons de liège.

Un remerciement à toute l'équipe de la garderie pour la réalisation de ces beaux projets !  
Ségolène, Marie-Pierre B, Gilberte, Marie-Pierre B

# ANIMATION

## Les animations de l'été

Le marché d'été a démarré cette année mi-juin pour se terminer mi-septembre. Malgré une météo très maussade les exposants ont correctement travaillé.

Un stand de fruits et légumes a permis d'étoffer l'offre des produits proposés. Tous les mercredis on a pu retrouver David avec les légumes produits sur sa propriété, Vanessa avec des œufs fermiers et des conserves maison, Agnès et René avec leurs productions de produits laitiers, Sylvie une semaine sur 2 avec des poulets fermiers, Nicolas avec du miel, Fabien avec du vin, Aurélie avec ses biscuits artisanaux, Laurence avec ses bijoux artisanaux, Renaud et sa brocante. De manière plus épisodique il y avait un marchand de vêtements, un bouquiniste...



Le 10 juillet, le GTVO a rencontré un beau succès malgré un temps légèrement humide. Le parking improvisé avenue Aristide Briand (on y comptait plus de 100 véhicules), la circulation au pont, sur la place Camps et le long de la route de Castet ont été gérés par des bénévoles qui ont déployé toute leur énergie pour permettre de garder la circulation la plus fluide possible. Ils ont réussi ce challenge.

Enfin au point de ravitaillement à l'intérieur du foyer rural, il a fallu encore plus de "petites mains" que d'habitude afin de respecter les gestes barrières, et eux aussi ont assuré.

La buvette, tenue par l'association "les Amis du Blond" a eu du travail pour servir les cafés de début de journée et ensuite les bières et sandwiches.

Plus de 1500 visiteurs et coureurs ont transité par Louvie-Juzon et nous sommes conscients que la réussite tient à la présence de tous ces bénévoles. Nous les en remercions et leur transmettons les remerciements des organisateurs de la course Pau Pyrénées Aventures.

Le 17 juillet les associations «Les Amis du Blond» et «Lous Hardits de Louvie» ont organisé la course des enfants dans les rues du village et la course au Rey suivies par une soirée moules frites. L'animation était assurée par un nouveau groupe de Louvie «Masterplay».

Le beau temps a permis de rester à l'extérieur toute la soirée.

Les cuisiniers, les musiciens ont assumé leur travail bénévolement et nous les en remercions chaleureusement.

Ce sont plus de 250 repas qui ont été servis et à la buvette, 5mn avant la fermeture, il n'y avait plus une goutte de bière. Tout s'est parfaitement déroulé.



# ANIMATION

Le 13 août le marché nocturne s'est tenu sur l'esplanade du foyer rural, facilitant le respect des mesures sanitaires. La soirée a débuté par le spectacle vivant ANNIMANIVERSAIRE, présenté dans le cadre de l'Été Ossalois. Ensuite il était possible de se restaurer sur place grâce aux 14 exposants qui proposaient des entrées, plats chauds, fromage, dessert et boissons.

Dans la cour de l'école maternelle des artisans d'art présentaient leurs créations : peinture, livres, bijoux, travail du bois et du fer...

Ce sont plus de 400 adultes qui sont venus flâner, manger et profiter de ce moment de convivialité.



Dimanche 19 décembre, à l'occasion du Marché de Noël, 17 commerçants ont présenté leurs productions sous un très beau soleil hivernal.

Comme chaque année les parents d'élèves tenaient un stand afin de vendre les objets de décoration préparés par les enfants.

Toutes ces manifestations se sont déroulées dans le respect des consignes sanitaires.

# RENDEZ-VOUS CULTUREL

Le samedi 29 janvier 2022 à 18h30 à la bibliothèque de Louvie-Juzon

Le réseau de lecture de la vallée d'Ossau propose le spectacle

## GOD SAVE THE VIEUX

Avec la talentueuse Marion Lo Monaco de la compagnie Laluberlu.

Dans ce seule-en-scène, la comédienne emmène son public dans un road trip du troisième âge.

« Ce spectacle interroge la place de nos « vieux », leur liberté et le rapport à leurs souvenirs qui sont notre mémoire commune.

La comédienne incarne tous les personnages, nous entraînant dans un voyage burlesque et profondément sensible. »

Réservations : [culture@cc-ossau.fr](mailto:culture@cc-ossau.fr) ou 05.59.05.66.77 (à partir de 10ans)

Contrôle pass sanitaire obligatoire.



# UN PEU D'HISTOIRE

## VACCINATION DES ENFANTS CONTRE LA PETITE VEROLE DES MESURES DRASTIQUES

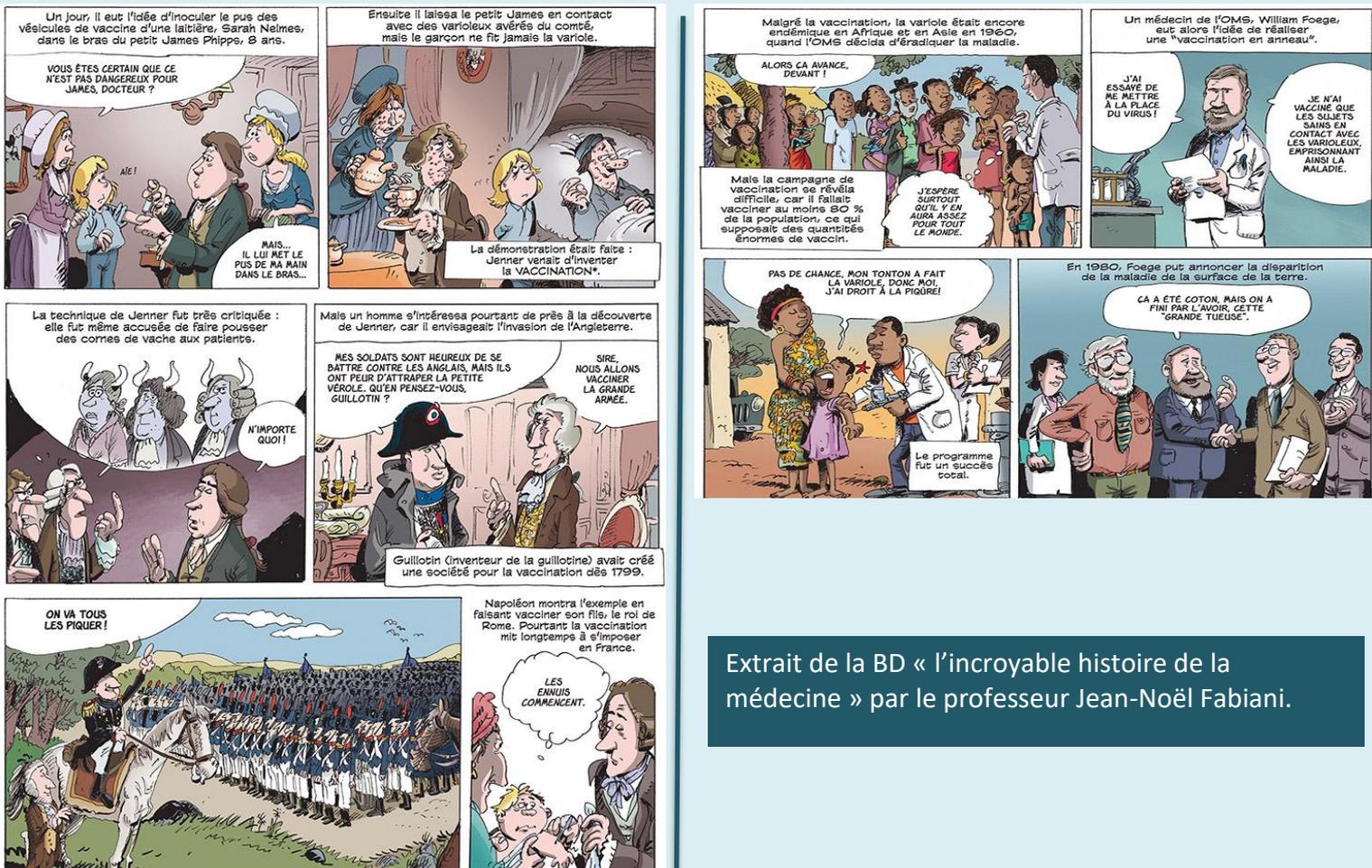
Extrait de l'arrêté du 13 Juillet 1872 :

A l'avenir, les maires fourniront tous les 3 mois au commissaire vaccinateur du canton, un semblable état comprenant les enfants nés dans la commune, ou qui y auraient été placés pendant le trimestre précédent. Il est expressément défendu aux instituteurs et institutrices des écoles primaires de recevoir aucun enfant s'il n'a déjà eu la petite vérole ou s'il n'a déjà été vacciné.

Les instituteurs et institutrices préviendront aussi sur le champ les parents des enfants qui fréquentent actuellement leurs écoles que s'ils ne produisent dans le mois la preuve de la vaccination, leurs enfants seront renvoyés. Les instituteurs qui ne se conformeraient pas à ces dispositions seront suspendus de leurs fonctions par le sous-préfet. Il ne pourra être accordé par les bureaux de bienfaisance aucun secours à domicile aux pères et mères de famille qui n'auraient pas fait vacciner leurs enfants, s'ils n'ont eu la petite vérole.

Tout employé, préposé ou autre individu recevant un traitement ou salaire payé par les revenus communaux sera assujéti à faire la même justification pour ses enfants dans le délai de 1 mois, faute de quoi son traitement sera suspendu.

## EDWARD JENNER A L'ORIGINE DES VACCINS



Extrait de la BD « l'incroyable histoire de la médecine » par le professeur Jean-Noël Fabiani.

# INFORMATIONS DIVERSES

## CCAS

Cette année encore la municipalité a distribué, la semaine de Noël, 156 colis sans oublier les 9 colis pour les personnes en maison de retraite.

Nous attendons les prochaines directives et l'évolution de la situation pour organiser nos habituelles rencontres : galette, beignets, omelette...

Patientons, le moment viendra où nous pourrons tous nous retrouver.

Dans cette attente, tous les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Soyez prudents et prenez bien soin de vous.



## Centre de vaccination d'Arudy

La prise de rendez-vous sur Doctolib est ouverte pour le centre de vaccination localisé salle d'Espalungue à Arudy.

A noter que le centre modifie son organisation à compter des 6 et 7 janvier.

Désormais :

- Le jeudi après-midi sera exclusivement réservé aux personnes de plus de 30 ans qui seront vaccinées avec du Moderna (dotation : 6 flacons).

Cette disposition est valable pour les premières et deuxièmes doses, ainsi que la dose de rappel.

- Le vendredi après-midi sera exclusivement réservé aux personnes de moins de 30 ans qui seront quant à elles vaccinées avec du Pfizer (dotation : 10 flacons).

Cette disposition est valable pour les premières et deuxièmes doses, ainsi que la dose de rappel

Aucune dérogation ne sera acceptée dans le centre concernant ces tranches d'âge et ces plages de vaccination.

La prise de rendez-vous est dès à présent possible et ne se fera que sur [doctolib.fr](https://doctolib.fr) en tapant sur la barre de recherche « centre de vaccination Arudy ».

## Demandes de subventions

Les Associations de Louvie-Juzon qui souhaitent demander une subvention à la mairie sont invitées à retirer le formulaire auprès de Christine et Laurence.

Ce formulaire devra être remis en mairie au plus tard le 15/02/2022

Passé ce délai les demandes ne seront pas prises en compte.

## Demandes d'urbanisme

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

La commune sera en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Nous vous rappelons que dans le cas d'un épisode neigeux la municipalité a défini de véritables priorités en matière de déneigement. Celles-ci seront donc :

- 1- Les rues du bourg,
- 2- Les principaux axes menant aux hameaux,
- 3- L'accès aux diverses entreprises de la commune,
- 4- L'accès aux personnes isolées ou malades,
- 5- Les chemins communaux menant chez des particuliers,
- 6- Les chemins privés.

Bienvenue à Isabelle à l'administratif, et Grégoire au technique, recrutés en contrat Parcours Emploi Compétences

### Horaires de la mairie

Christine et Laurence vous accueillent les

Lundi – Mercredi – Vendredi

De 8h à 12h et de 14h à 17h

Mardi – Jeudi

De 8h à 12h

[Mairie.louvie@orange.fr](mailto:Mairie.louvie@orange.fr)

[05.59.05.61.70](tel:05.59.05.61.70)

### Horaires de la bibliothèque

Valérie vous accueille

Mardi et Vendredi

De 16h à 18h30

Mercredi

De 10h à 12h

### Horaires du bureau de Poste

Marie-Christine vous accueille

Du Lundi au Samedi

De 10h à 12h30

# EVENEMENTS FAMILIAUX



## Mariages/pacs

Patrick Vignau et Lurbov Pavlova  
Geneviève Pujalet et Michel Larrouyet  
Laura Cortes et Guilhem Capdeboscq  
Florent Clos-Cot et Adeline Biradom



## Naissances

Justine Vigneau  
Célia Lassere  
Loïs Capdeboscq  
Noely Pina

## Baptême civil : Yanis Moustoïfa



## Décès

Henri Barraqué	Guy Gaubert	Liliane Pelegrin
Régis Bégué	Emmanuel Gomez	Henri Poulit
Raymonde Bouchs	Marie Iriart	Philippe Sempéré
Gérald Brirsard	Marc Lacoste	Marie-Sophie Taillade
André Canton Trésaugue	Catherine Lassalle	Gérard Turon-Laborde
Eloïse Esquerra	Philippe Mariet	Anna Turon-Laborde
Serge Falcon	Henri Marquier	Jeanne Vidal
	Henriette Pehourcq	